

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 13 juin 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	8

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juin, à 19 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Phillippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	OGER Isabelle	WALLERICH Alain
GUINDT Philippe	THILL Céline à partir de 20H	
IMMER Alain	VIEIRA Christophe	
SIVEC Jean	VALANCE Bénédicte	

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEGHIN Gaël	Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe
PEREIRA Julien	

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme	DEBAILLEUL Delphine	REUTER Olivier
-------------	---------------------	----------------

Mme OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 – 628 Portant suppression du poste d'adjoint administratif.

Monsieur le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du changement de grade et de la modification du temps de travail de la secrétaire de mairie, par décision et délibération n°2021 – 586 du 15/12/2021, approuvant la création du poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe, à temps non complet (26 heures hebdomadaires), pourvu à compter du 01 mai 2022. Il convient donc de supprimer l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet (20 heures hebdomadaires), à compter du 01 juillet 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** décide :

1. La suppression du poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires) au service de secretariat de mairie.
2. De modifier comme suit le tableau des emplois :

SERVICE					
FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	ANCIEN EFFECTIF (NOMBRE)	NOUVEL EFFECTIF (NOMBRE)	DUREE HEBDOMADAIRE
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif principal de 2ème classe	0	1	26 HEURES
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif	1	0	20 HEURES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 13 juin 2022

- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Considérant** le tableau des emplois ;
- Considérant** la nécessité de supprimer un emploi d'Adjoint administratif, en raison du changement de grade et la modification du temps de travail de la secrétaire de la mairie de Beyren-lès Sierck ;
- DECIDE** d'adopter à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le Maire,
- DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés,

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/06/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 16/06/2022

Le Maire,

